21^{EME} SESSION DE LA CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (Paris, 30 novembre - 11 décembre 2015)

DISCOURS DE S.E.M. PAUL BIYA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN.

Paris, le 30 novembre 2015

Monsieur le Président de la Conférence, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies, Mesdames, Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier les autorités françaises, et particulièrement le Président Hollande, pour la qualité de leur accueil. Je tiens également à les féliciter pour l'excellente organisation de la COP21 et pour leur engagement à en assurer le succès.

Je voudrais aussi féliciter le Secrétaire Général des Nations Unies pour sa contribution à la préparation de cette rencontre, sans doute, l'une des plus importantes de ce début de millénaire.

Notre conférence répond en effet à l'urgente nécessité d'enrayer les effets destructeurs des changements climatiques. Nous en avons la responsabilité. Nous en avons le devoir. Et ici, nous en avons l'opportunité.

Nos conclusions, nos compromis, pour être crédibles, devront avoir un caractère contraignant. La tâche n'est pas insurmontable. Laissons-nous seulement guider par une exigence de solidarité humaine et une juste appréciation de l'urgence de la situation.

NOUS N'AVONS PAS LE DROIT D'ECHOUER.

Mesdames, Messieurs,

Le Cameroun, faible émetteur de gaz à effet de serre, entend poursuivre sa contribution à leur réduction. Cette contribution se décline comme suit :

Primo. Plan de réduction de 32 %, à l'horizon 2035, de l'empreinte carbone par rapport à 2010.

Secundo. Lutte contre la désertification, élaboration d'un mécanisme pour le développement propre, gestion durable des forêts et, dans le cadre de la Commission des forêts d'Afrique Centrale, action pour une gestion concertée des forêts du bassin du Congo.

Tertio. Gestion durable des ressources en eau, de concert avec les pays de la sous-région, membres de la Commission du bassin du lac Tchad et de l'Autorité du bassin du Niger.

Mesdames, Messieurs,

Deux sujets interpellent la COP21.

Il s'agit d'abord de la dégradation continue des forêts en Afrique Centrale. Celle-ci diminuera la contribution de ce massif forestier à la réduction des gaz à effet de serre.

NOUS DEVONS SAUVER LES FORETS DU BASSIN DU CONGO. NOUS DEVONS SAUVER LE SECOND POUMON DE LA PLANETE.

La désertification, qui affecte les pays voisins du lac Tchad, nous préoccupe également.

Cet immense plan d'eau, absolument indispensable à la vie des populations et à la biodiversité, est en voie d'assèchement progressif. Il a déjà perdu 90 % de sa surface initiale.

SAUVONS LE LAC TCHAD.

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes là pour répondre aux attentes et aux espoirs de nos peuples. Alors, faisons preuve de détermination et de courage politique. Oui, ayons de l'audace et de la sagesse.

Si nous y parvenons, la conférence de Paris sera ce moment décisif que le monde, dans sa quête pour la survie de l'humanité, appelle de tous ses vœux.

Je vous remercie.